



## La holding : un carnage social rêvé par Madame Dati et ses amis (qui ne sont pas ceux de l'audiovisuel public)

C'est un carnage que prépare le projet de holding de l'audiovisuel public, un projet quasiment dystopique.

C'est ce qu'il ressort du rapport ([à lire ici](#)) élaboré par la DGMIC (direction générale des médias et des industries culturelles), l'administration du ministère de la Culture en matière de communication. Ce rapport est censé fournir la position du ministère aux députés qui doivent discuter du projet de loi de réforme de l'audiovisuel public les 10 et 11 avril.

On découvre ainsi plus précisément le cataclysme que veut déclencher Rachida Dati. On vous le résume :

- **Création d'une holding, France Médias, au 1<sup>er</sup> janvier 2026.** Elle chapeaute France Télévisions, Radio France et l'INA devenues des filiales. France Média Monde ne serait pas concernée, ni Arte.
- **La holding serait présidée par un-e PDG,** désigné-e pour 5 ans par l'ARCOM. Ce ou cette PDG serait également PDG des différentes filiales. Il ou elle nommerait ensuite, en accord avec les conseils d'administration des filiales, des directeurs généraux délégués qui seraient chargés de l'assister (et d'obéir). Les PDG actuels perdraient leurs mandats.

### Une holding avec de nouvelles filiales

France Médias serait incitée à créer deux nouvelles filiales :

- **Une filiale Ici,** qui regrouperait les salariés des stations régionales de France 3 et ceux des antennes de l'ex-France Bleu. Plus aucun lien pour ces salariés, donc, ni avec Radio France, ni avec France Télévisions, mais un rattachement direct à la maison mère France Médias. On imagine la renégociation à la serpe – et à la baisse – des accords sociaux. Le but affiché : « *développer la polyvalence des équipes locales (...) favoriser le partage des moyens techniques et supports des deux réseaux au service d'un fonctionnement plus efficient (...) doter les deux réseaux d'un mode de gouvernance unifié* ». Tout un programme, antisocial !
- **Une filiale Franceinfo,** regroupant les salariés de France Télévisions et de Radio France qui travaillent pour la marque sur les différents supports (radio, télé, numérique). A terme, ils seraient regroupés dans le même lieu, ce qui « *optimiserait la coordination éditoriale au quotidien, le développement de la polyvalence des journalistes et la mise en commun des moyens* ». Tout est dit.

## Tailler dans le vif

**Les vrais attendus de ce projet ne sont pas le renforcement de l'audiovisuel public,** comme a pu le claironner la ministre pour vendre sa salade, mais bien de faire des économies, dans des proportions bien plus massives que celles qu'on a connues jusqu'ici. Jugeons-en :

Le rapport évoque ainsi une **mutualisation des fonctions supports** (ressources humaines, fonctions administratives, financières, gestion immobilière) recentralisées au sein de la holding, ce qui permettrait de générer d'importants « gains d'efficience ».

Au passage, le rapport prétend que « *la constitution de la holding en elle-même occasionnera un coût nul* ». Quand on lit qu'elle élaborera une vision stratégique d'ensemble, les orientations stratégiques de chaque filiale, qu'elle conduira les actions communes, définira les projets de développement, répartira les moyens, qu'elle réalisera un rapport annuel pour le parlement, qu'elle « *disposera de compétences, qui lui permettront de piloter le déploiement opérationnel des projets portés par ses filiales et de modifier l'organisation de ces dernières* », on comprend bien que cela va nécessiter de coûteux effectifs. A moins que le projet prévoie d'équilibrer ce surcoût par des coupes dans des pans entiers des filiales.

Bref si on résume l'équation : économies, dérégulation sociale, polyvalence, dégradation brutale des conditions de travail, fin de la pluralité éditoriale, tels sont les ingrédients du breuvage de Madame Dati, goûté par Delphine Ernotte, actuelle PDG de France Télévisions, qui rêve de ce fauteuil de supra-chef.

**Face à ce danger majeur pour nos missions et pour nos emplois, le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril, soyons massivement en grève pour défendre nos entreprises publiques.**

Paris, le 28 mars 2025